

LE MESSENGER DE BRUXELLES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE & FINANCIER

Abonnements: Pendant la durée de la guerre 3 francs par mois (Bruxelles et faubourgs)

AVIS. — Adresser toute correspondance à la direction du MESSENGER DE BRUXELLES

Aucune quittance ne sera valable si elle ne porte la signature du directeur du journal.

Rédaction et Administration: 1, Quai du Chantier, 1, Bruxelles. - Téléph. A 1610

Les Prisonniers Belges en Allemagne

Nous ne pouvons nous défendre d'un serrement de cœur en contemplant cette gravure qui représente quelques-uns de nos soldats, sinon en captivité au moins en exil.

Le mot de captivité apparaît bien gros et, d'instinct, on cherche un palliatif.

parmi eux beaucoup de pères de famille aspirant à voir arriver le jour où, la Paix étant conclue, on leur dira :

— Sie sind frei!

Vous êtes libres!!

Comme ces mots, qu'ils entendraient pour-



AU CAMP DE MUNSTER

Pourtant, ceux de nos troupiers aujourd'hui retenus en Allemagne sont bel et bien prisonniers puisque le hasard l'a voulu.

N'empêche que, pour beaucoup d'entre nous, il y a la nuance.

Au fond, quel que soit le vocable sous lequel on désigne la situation, plusieurs milliers d'enfants de la Belgique attendent là-bas le retour au pays.

Sans doute trouvons-nous que la guerre dure longtemps, mais croyez-vous que ce ne soit pas également l'avis de ceux qui défendent, tant qu'ils peuvent tenir, le sol qui les vit naître et dont un malheureux destin les a aujourd'hui éloignés.

Ils sont là des tas, flamands et wallons et

tant pour la première fois, leur paraîtront doux.

Je ne crois pas beaucoup m'avancer en disant qu'il ne sera même pas nécessaire de prononcer la phrase, non plus que d'adornier les chemins du camp de l'inscription : Ausgang! avec une main conductrice.

Le seul geste d'ouvrir les portes sera compris de tout le monde et je vous jure qu'un quart d'heure après, les locaux qui abritent présentement nos enfants représenteront la plus belle solitude qui se puisse voir.

Je le répète, nous ne pouvons pas nous défendre d'un serrement de cœur en contemplant « l'instantané » que voici et si nous restions insensibles, l'ennemi, lui-même, aurait le droit de nous juger sévèrement. E.F.

forme son digne époux en une « chiffe » molle, incapable du moindre ressort.

La seule qualité du célibataire, si on y réfléchit bien, est d'assurer la tranquillité de votre intérieur; il est vrai que cette tranquillité vous ne l'acquiessez qu'aux dépens de votre coiffure, mais Molière qui s'y connaissait n'a-t-il pas dit que ce malheur était bien peu de chose quand on en avait conscience et que dans le cas contraire ce n'était rien du tout.

Les célibataires du beau sexe ont du moins une excuse. Elles auraient, sans aucun doute, voulu rencontrer l'âme sœur sous la forme d'un robuste soliveau autour duquel elles se seraient enroulées, chétives branches de lierre dont la devise est : « je meurs où je m'attache ». Mais l'ormeau insouciant a fui cette étreinte et faute de mourir parfois, pour mieux revivre après, le pauvre lierre entre lentement dans la mort d'où on ne renaît plus; la mort de la sensibilité des affections et des espérances.

Le monde pour elle se résume à l'entourage d'un toutou plus gras qu'un familier de harem et d'un perroquet dont le vocabulaire soigneusement expurgé ne laisse place à aucune surprise.

Pauvres célibataires qui dans vos souvenirs n'avez, peut-être, pas enseveli tous vos regrets, c'est en soupirant que vous verserez, aux mains de monsieur le receveur des contributions, la taxe qui suprêmement vous confère la palme du martyr!

Puisse-t-elle être, pour vous, des plus légères, cette taxe, et ne consacrer, pour ainsi dire, que l'aveuglement de ceux qui vous ont ainsi méconnus.

Qu'elle soit lourde, au contraire, pour ces affreux viveurs, banqueroutiers de la famille, pique-assiette endurcis et braconniers incorrigibles qui, de toutes façons, exploitent les réserves d'autrui.

Que votre main s'appesantisse lourdement sur eux, monsieur le receveur des taxes communales; videz les bourses de ces célibataires odieux et soyez persuadé que par votre ministère s'accomplira ainsi une œuvre doublement hygiénique. V.G.

Communiqués Officiels

Communiqué Officiel Allemand

Berlin, 5 janvier. (Communiqué officiel de ce jour à midi) :

Sur le front occidental.

Au nord d'Arras, nos troupes ont fait sauter une tranchée de 200 mètres de longueur, elles ont fait en cet endroit quelques prisonniers.

Des contre-attaques françaises, qui se produisirent plus avant dans la journée, ont été repoussées par les nôtres.

Dans la forêt des Argennes, de nombreuses attaques françaises ont été repoussées.

Entre les villages de Steinbach, en Haute-Alsace, et Huflois, une attaque française particulièrement violente a été repoussée victorieusement, après un combat à la baïonnette.

Sur le front oriental.

En Prusse orientale et au nord de la Pologne, la situation n'a pas changé depuis hier et il n'y a rien à signaler.

A l'est de la Bzura, dans le secteur se trouvant près de Kossow-Biskupi et dans le sud, notre offensive a progressé.

Au nord de Bolimow, nos troupes ont avancé à l'est de la Rawka, au delà d'Umin et sur les hauteurs situées au nord de cette région.

La situation est inchangée plus loin au sud jusqu'à la Pilika, ainsi que sur la rive droite de cette rivière. Les mouvements de nos troupes ont été contrariés par l'état des routes et la température inclemente.

Communiqué Officiel Autrichien

Vienne, 5 janvier. — Dans la région au sud de Gorlice, nos braves troupes ont, malgré le mauvais temps qui règne dans cette contrée, occupé une série de hauteurs, formant une base importante pour des opérations futures. La situation ne s'est pas modifiée dans les Carpathes.

Depuis les combats de la Noël, sur le front nord, nous avons fait 37 officiers et 12,698 hommes prisonniers.

Communiqué Officiel Français

Paris, 2 janvier, 11 heures soir. — Aucune particularité à signaler, si ce n'est un feu d'artillerie ininterrompu, qui a été dirigé la nuit dernière contre nos lignes de tranchées, à l'ouest de Vermelles et dans le nord de Chaulnes.

Les Allemands ont fait, sans succès, une attaque du bois de Consenvoye.

Paris, 3 janvier. — Au nord de la Lys, l'ennemi a violemment bombardé Zonnebeke.

Entre la Lys et l'Oise, nous avons bombardé La Boisselle.

Entre l'Oise et la Meuse, notre artillerie lourde a bombardé des retranchements fortifiés établis par l'ennemi sur les hauteurs de Touvent. Près de Perthes-les-Hurlus, nous avons gagné 300 mètres. Près de Beau-Séjour, nous avons fait, avec succès, des attaques à la baïonnette.

Sur les Hauts-de-Meuse, dans le bois de Bouchet (au nord-est de Troyon), dans le bois Le Prétre (au nord-ouest de Pont-à-Mousson et dans les Vosges, à Celles-sur-Plain, nous avons gagné un peu de terrain.

Dans la Haute-Alsace, nous avons bombardé un train ennemi dans la gare d'Altkirch, et détruit des parties de voie ferrée entre Darspach et Dierspach, au sud-ouest d'Altkirch.

La lenteur de notre avance s'explique par les pluies continuelles qui rendent le sol impraticable au charroi de notre matériel de guerre.

Communiqué Officiel Russe

Pétrograd, 3 janvier. — Le combat près de Sarykamsy continue avec la même ardeur.

Le 1er janvier, on ne s'est pas battu dans la région de Ardahan, ni dans celle d'Olty.

Pas de changement sur le restant du front.

Communiqué Officiel Turc

Constantinople, 4 janvier. — Le grand quartier général communique que l'armée du Caucase continue avec succès sa marche en avant. Une partie de notre armée, avancée près de Sarckamysch, obtint la victoire, après un fort combat dans cette région. Depuis le 28 décembre, nos troupes ont fait prisonniers 2,000 Russes, ont pris 8 canons, 13 mitrailleuses, une grande partie d'armes et de munitions, ainsi que de matériel de guerre et de moyens de subsistance. Nos troupes se rendirent maîtresses de deux trains militaires entre Sarckamysch et Kars, elles détruisirent la ligne du chemin de fer entre ces deux localités. Nos troupes opérant plus au nord, obtinrent de nouveaux succès, celles qui se sont avancées de Tauschend sur territoire russe ont attiré, sous leur feu, un bataillon russe. Celui-ci eut 200 tués et 400 prisonniers, le reste prit la fuite.

Constantinople, 4 janvier. — Le croiseur russe « Askold » tenta un débarquement avant-hier près de Jaffa. Les postes côtiers ouvrirent un feu direct sur le navire ennemi, qui se retira après avoir perdu plusieurs hommes.

Dernières Dépêches

Le bruit avait couru en ville de l'arrestation du cardinal Mercier.

Nous sommes autorisés à démentir cette nouvelle qui est inexacte.

Furnes a été à nouveau bombardé. La gare a été le principal objectif, mais de nombreuses bombes sont aussi tombées sur la ville.

Les journaux anglais commentent la note américaine : En attendant le texte intégral, ils espèrent que le gouvernement américain ne contrarie pas l'œuvre des alliés.

Le « Daily News » fait remarquer que jamais une guerre n'a eu lieu, qui n'ait pas nui au commerce neutre. C'est ce que l'on ne doit pas perdre de vue.

Le « Times » parle dans le même sens. La note, dit-il, respire une inébranlable confiance dans notre sens de la justice. Il est inadmissible que deux peuples intelligents ne puissent arriver à un « modus vivendi », sur le terrain du droit international, surtout lorsque l'on tient compte des faits typiques de cette guerre sans précédent.

Le « Daily Mail » écrit : « Les Américains ne peuvent attendre de nous que nous abandonnions le droit de nous rendre compte de la destination réelle des marchandises envoyées à des Etats neutres. Nous accueillerons avec joie toute solution qui diminuera les difficultés que rencontre le commerce américain. »

Le « Daily Telegraph » déclare que les difficultés du commerce américain ne sont pas aussi grandes qu'on le prétend. On veut seulement empêcher les Etats-Unis de tirer un profit extraordinaire des besoins militaires de l'Allemagne.

Le Président de la République Française a reçu, à l'occasion du jour de l'an, le corps diplomatique. Comme doyen, c'est l'ambassadeur d'Angleterre qui lui a présenté les souhaits des puissances alliées et neutres.

A l'occasion du nouvel an, il y a eu assez bien de nominations en Angleterre.

Le comte d'Aberdeen, qui a été relevé de ses fonctions de vice-roi d'Irlande, a été nommé marquis. Le comte de Derby a reçu l'Ordre de la Jarretière, et lord Loyal, celui de Saint-André.

Le capitaine Sydney, commandant du croiseur australien qui a coulé l'« Emden », a été également décoré.

Echos et Nouvelles

Les rebelles, contrairement à ce que l'on espérait, auraient refusé de répondre à l'ultimatum d'Essad Pacha les sommant de se rendre, et ils auraient préparé une défense désespérée.

Suivant des personnes venant de l'intérieur, un combat violent aurait eu lieu entre Croja et Tirana; les détails manquent à ce sujet. Essad a demandé de nouveaux renforts à Durazzo, d'où sont partis quelques centaines d'hommes armés; mais ceux-ci ont été empêchés de poursuivre leur route par la population, qui s'est alliée aux insurgés.

A la suite de ce conflit, il est inutile d'espérer un arrangement pacifique. Les insurgés sont décidés à résister jusqu'au bout; de son côté, Essad Pacha se déclare prêt à tout faire pour étouffer l'insurrection.

+++

Pendant la terrible semaine du bombardement d'Anvers et des environs, on a dû diriger sur Gheel les aliénées internées à Duffel.

On comprend les précautions qui ont dû être prises.

En dehors du personnel médical et infirmier de l'asile, on avait appelé des pompiers d'Anvers. A certaines de ces malheureuses, on avait dû mettre la camisole de force.

Parmi ces pauvres femmes, il y en avait une qui, chaque fois que la grosse artillerie tonnait, répétait la même phrase : « On dirait la guerre, mais pourtant, chez nous, c'est impossible. »

Dans sa démente, la malheureuse disait une bien grande vérité... qui laisse rêveur.

+++

Suivant une dépêche de Buenos-Ayres, une révolution aurait éclaté au Paraguay. Un régiment d'artillerie se serait mutiné. Le président de la République aurait été fait prisonnier.

+++

Le roi d'Italie a conféré à M. Salandra, président du Conseil des ministres d'Italie, l'Ordre de l'Annunziata; décoration suprême qui n'est donnée qu'à titre tout à fait exceptionnel. Cette distinction acquiert dans les circonstances actuelles une importance toute particulière.

Le transatlantique « Belgenland », de 27,000 tonnes, commandé par la Red Star Line, a été lancé à Belfast. Le nouveau navire a 230 mètres de long et peut porter 3,000 passagers. Ce sera le plus grand navire que possèdera la Belgique.

Le général Joffre à table. — Cette santé morale et physique de l'homme qui porte la responsabilité de tant de vies apparut plus nettement encore avant les grandes journées de la bataille de la Marne. L'état-major s'était fixé à Bar-sur-Aube. Un avocat très distingué à la Cour de Paris, M. Maurice Tassin, propriétaire du château dit « le Jard », aux faubourgs de la ville, 29, faubourg de Paris, reçut le billet de logement du général Joffre. Il ouvrit toutes grandes les portes de sa propriété qui devenait doublement historique. En effet, le château, construit à la fin du dix-huitième siècle, avait résisté à deux invasions. Pendant la campagne de France de 1814, il fut habité en février et en mars par l'empereur Alexandre de Russie et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III. En 1870, les Allemands, revenus, firent plusieurs photographies de la demeure qui avait pris une place dans leur histoire; il en laissèrent une épreuve annotée et paraphée à la châtelaine, qui était la grand-mère du propriétaire actuel.

Lorsque celui-ci, M. Maurice Tassin, eut appris, par le passage rapide du fourrier, l'hôte illustre qu'il allait recevoir et qui devait préserver « le Jard » d'une troisième invasion, il voulut lui offrir une hospitalité digne de son rang. Mais le général Joffre déclina toutes les offres avec autant de bonne grâce que de fermeté. Il s'installa dans une grande chambre du premier étage dont les deux fenêtres donnaient sur l'entrée du château et le faubourg de Bar-sur-Aube, laissant à ses officiers d'ordonnance les chambres de la façade ouverte sur le calme et beau jardin. Et il voulut qu'à table rien ne fût modifié à l'ordonnance de ses repas. Voici quelques-uns des menus qui lui furent servis. Dîner du 1er septembre : Potage vermicelle à l'oignon, escalope de veau, pommes sautées, russe, fromage, fruits.

Dîner du 4 septembre : Potage aux perles, bœuf au gros sel, légumes du pot-au-feu, salade, fruits divers.

Déjeuner du 3 septembre : Hors-d'œuvre, œufs sur le plat Bercy, côte de bœuf rôtie, purée de pommes de terre, fromage, dessert.

Dîner du 3 septembre : Potage aux poireaux, bœuf sauté lyonnaise, poulet rôti, poissons nouveaux au beurre, salade de cresson, fromage, fruits.

Déjeuner du 4 septembre : Hors-d'œuvre, œufs dur vinaigrette, blanquette de veau, salade russe, fromage, fruits.

Dîner du 4 septembre : Potage fermière, brochet sauce verte, entrecôte grillée, pommes frites, pâté de volaille, salade, fromage, fruits, etc.

Car tous les menus se ressemblent, et s'ils sont, à dîner, augmentés d'un plat, c'est que le généralissime recevait à sa table d'autres généraux. Seul, il se fût contenté d'un ordinaire plus modeste.

Ce n'est pas comme nous, n'est-ce pas ?

Inst. Polyglotte et Commerce du Teaching Club, chaues. de Wavre, 58, Ixelles. Nouv. cours en Janv.

M. Watts, consul général des Etats-Unis à Bruxelles, est en ce moment en congé de convalescence à Londres.

Au cours d'un interview, il a déclaré que les expéditions de vivres des Etats-Unis arrivent très bien en Belgique, et que, surtout dans les grands centres, tout est bien au sujet de leur distribution, et que sous peu il en sera de même dans les petites localités, où cela laisse encore un peu à désirer.

A Bruxelles, 2 à 300,000 personnes sont nourries tous les jours par les soins des comités.

Un canot vient d'atterrir à Lyme Régis avec 40 hommes de l'équipage du « Formidable ». Le nombre total des rescapés de ce navire est donc actuellement de 201 marins.

Un survivant de l'équipage fit, en ces termes, le récit de la fin tragique du navire : « Vendredi tout au matin, à la haute mer, nous entendîmes soudain une explosion sourde et l'eau fit irruption dans le navire. Les chauffeurs retirèrent les feux et montèrent sur le pont. Les soutes, heureusement, n'exploquèrent pas. Le commandant ordonna de mettre les embarcations à la mer. Le côté sombre mais la pinasse et les barques furent mises à l'eau, malgré les difficultés de l'entreprise. Nous entrâmes dans les barques et restâmes quelque temps en vue du navire, assez loin cependant pour ne pas être pris par le remous. Nous vîmes, de loin, le « Formidable » disparaître peu à peu; ses sirènes mugirent jusqu'à ce que tout fut fini. Nous vîmes le capitaine, debout sur la passerelle du commandement, disparaître dans le gouffre.

Encore un ! — L'Autriche-Hongrie va publier un livre rouge renfermant les documents diplomatiques relatifs aux causes de la guerre et aux notes échangées à cette occasion.

Les Etats du Sud de l'Amérique offrent aux réfugiés belges résidant en Angleterre, du terrain et des fermes avec la gratuité du voyage.

Le prix du terrain sera très minime et pourra être payé en vingt annuités.

Plusieurs cultivateurs belges ont déjà répondu à cet appel, qui émane de la Southern Settlement and Development Organisation.

La force de l'habitude. — Bismarck se promenait un jour avec le tsar dans les jardins impériaux de Saint-Petersbourg. En passant devant une prairie, Bismarck y aperçut une sentinelle; étonné, il en demanda la raison à l'empereur. Alexandre l'ignorait; il s'adressa à un adjudant de service, qui ne le savait non plus. Intrigué, l'empereur insista et un vieux serviteur finit par lui apprendre ce que son père, à lui, lui avait raconté : L'impératrice Catherine avait fait placer en cet endroit une sentinelle pour garder... les percerneiges qui y poussaient et qui étaient la fleur préférée de la tsarine.

Situation sanitaire de l'agglomération bruxelloise. — Morbidité. — Relevé des cas de maladies transmissibles signalés au cours de la 50^e semaine, du 13 au 19 décembre 1914. — Rougeole, 32; tuberculose, 2; scarlatine, 2; fièvre typhoïde, 1; coqueluche, 1; diphtérie, 1; gale, 10.

Désinfections. — Il a été procédé, au moyen d'appareils spéciaux à dégagement d'aldehyde formique gazeuse, d'office et toujours à titre gratuit, pour 26 cas de maladies transmissibles signalés, à 36 désinfections complètes de locaux habités : rougeole, 15; scarlatine, 3; fièvre typhoïde, 1; diphtérie, 1; tuberculose, 1; grippe, 1; cancer 1; gale, 2; mesures de salubrité, 1.

Résumé de la 50^e semaine. — Bruxelles. — 37 naissances et 43 décès ont été constatés dans la population bruxelloise, soit une natalité de 11.1 et une mortalité de 12.9 pour 1,000 habitants. La moyenne annuelle de la semaine correspondante de la période 1909 à 1913 a été de 54 naissances et de 57 décès. Le groupe des maladies contagieuses a fait 1 victime : rougeole, 1 décès. La tuberculose des poumons a fourni 2 décès; les cancers et autres tumeurs malignes, 4; la congestion et le ramollissement du cerveau, 5; les maladies organiques du cœur, 7; la bronchite aiguë, 1; la broncho-pneumonie, 5; la diarrhée infantile (au-dessous de 2 ans), 2; la débilité sénile, 1.

Pour les faubourgs de l'agglomération bruxelloise, le total des naissances a été de 148 et celui des décès de 113, soit une natalité de 12.7 et une mortalité de 9.7 pour 1,000 habitants. La moyenne annuelle de la semaine correspondante de la période 1909-1913 a été de 164 naissances et de 147 décès.

Le groupe des maladies contagieuses a fait 5 victimes : fièvre typhoïde, 1 à Molenbeek-Saint-Jean; scarlatine, 1 à Schaerbeek; coqueluche, 1 à Laeken et 1 à Molenbeek-Saint-Jean; diphtérie, 1 à Saint-Josse-ten-Noode.

La tuberculose des poumons a fourni 10 décès; les cancers et autres tumeurs malignes, 4; la congestion et le ramollissement du cerveau, 11; les maladies organiques du cœur, 21; la bronchite aiguë, 4; la broncho-pneumonie, 2; la pneumonie, 7; la diarrhée infantile (au-dessous de 2 ans), 5; la débilité sénile, 5; quatre suicides ont été enregistrés.

Pour l'ensemble de l'agglomération bruxelloise (Bruxelles et faubourgs), le total des naissances enregistrées est de 185 et celui des décès de 156, soit un taux correspondant sur 1,000 habitants de 12.3 pour la natalité et de 10.4 pour la mortalité.

Service des vaccinations gratuites. — 50^e semaine. — Bruxelles. — La division d'hygiène a procédé à 34 inoculations vaccinales : 18 vaccinations et 16 revaccinations.

Assainissement des habitations, logements et impasses. — Le nombre des inspections techniques faites dans les maisons signalées comme insalubres, pour le contrôle des travaux d'assainissement à y effectuer, est de 377.

Service de l'inspection des denrées et produits alimentaires. — Mois de novembre 1914. — 139 échantillons de produits alimentaires ont été envoyés au laboratoire communal.

85 échantillons de lait ont fait l'objet d'un examen préalable. 44 échantillons de lait ont été soumis à l'analyse chimique et 12 à l'examen bactériologique; 35 ont été reconnus falsifiés.

Il mentionne à Londres les besoins du pays tels qu'ils sont renseignés par le Comité National, transmet à Rotterdam les décisions prises par ce Comité quant à la répartition à faire entre les diverses provinces.

Il contrôle cette répartition, s'assure qu'elle est proportionnée aux besoins de la population, signale au Comité National les abus qu'il constate.

En province, l'action de ce Comité s'exerce par l'entremise de dix délégués américains adjoints à chacun des Comités provinciaux.

Ces délégués remplissent leurs fonctions avec le concours du délégué du Comité National auprès des Comités provinciaux; ils doivent en la visitant jusque dans ses plus humbles s'assurer du bon fonctionnement de l'alimentation.

La C. R. B. de Bruxelles informe les délégués de province par voie télégraphique des envois qui leur sont faits par le bureau de Rotterdam et transmet aux délégués d'urgence, les documents nécessaires qui seraient en sa possession.

Le Comité de Bruxelles transmet au Comité National des informations qu'il reçoit de Londres et de Rotterdam spécialement celles relatives à la comptabilité.

Il veille à établir entre Rotterdam et Bruxelles un service de courriers par auto pour les besoins de l'œuvre.

12 échantillons, vendus comme lait pur, étaient falsifiés, le premier par écrémage et les 11 autres par addition d'eau dans les proportions suivantes : 1 de 10 p. c., 3 de 15 p. c., 2 de 20 p. c., 3 de 25 p. c., 1 de 30 p. c. et 1 de 35 p. c.; 8 échantillons, vendus comme lait écrémé, contenaient respectivement : 4 de 15 p. c., 1 de 20 p. c. et 3 de 25 p. c. d'eau ajoutée en fraude; 14 échantillons vendus comme lait partiellement écrémé, étaient également falsifiés par addition d'eau : 5 de 10 p. c., 1 de 15 p. c., 2 de 20 p. c., 1 de 20 à 25 p. c., 2 de 25 p. c., 1 de 30 p. c. et 2 de 40 p. c.; un échantillon de lait contenait de l'acide borique.

5 échantillons de beurre contenaient respectivement 21.20 p. c., 24.68 p. c., 28.08 p. c., 28.32 p. c. et 38.20 p. c. d'eau, de caséine et de lactose, soit respectivement 3.20 p. c., 6.68 p. c., 10.08 p. c., 28.32 p. c. et 20.20 p. c. de plus que le maximum toléré par l'arrêté royal du 18 septembre 1904.

Deux d'entre eux contenaient, en outre, 15 p. c. de graisse de coco.

Un échantillon de beurre a donné lieu à observation : il était légèrement rance.

Deux échantillons de pain contenaient, l'un 43 pour cent et l'autre 40 p. c. d'eau, soit respectivement 10 p. c. et 5 p. c. de plus que la quantité normale; le premier renfermait, en outre, beaucoup de son.

Un échantillon de farine était constituée par un mélange de farine de froment et de maïs; un autre échantillon, vendu comme farine de maïs, a été reconnu comme étant de l'amidon de maïs.

Les falsificateurs ont été dénoncés au Parquet et des remarques ont été adressées aux débitants pour ce qui concerne les échantillons suspects.

Les analyses de pain d'épices, de biscottes, de féculé, de riz, de tapioca, de vermicelle, de levure, de safran, de pâtes de pommes, de margarine, de graisse de bœuf, de sardines, de filet de maquereaux, de café, de chicorée, de sucre, de cassonade, de sel, de clous de girofle, de moutarde, d'huile d'olive, de conserves, de tomates, de confiture de fruits, de chocolat, de cacao, de limonade et de bière, ont donné des résultats satisfaisants; il en a été de même pour trois échantillons de beurre, 9 échantillons de pain, 9 échantillons de farine et 9 échantillons de lait.

6 échantillons d'eau de puits, soumis à l'analyse, ont été reconnus impropres à l'usage alimentaire.

Toute personne ayant des doutes sur la qualité d'un produit alimentaire acheté sur le territoire de Bruxelles, peut en demander l'analyse. Cette analyse se fait gratuitement. Il suffit de déposer un échantillon du produit à la Division d'Hygiène, rue du Marché-au-Charbon, 30, en donnant les renseignements nécessaires.

Comment se pose la Question Japonaise

Sur un point, tout le monde est d'accord et pas de discussion possible. Le Japon est absolument maître de faire tout ce qu'il veut.

Autre chose est d'accepter un concours, autre chose de le solliciter.

Si l'on place la question sur le terrain d'une intervention sollicitée, il faut dresser l'actif et le passif de la combinaison. C'est le seul moyen de voir si elle est ou non favorable.

Qu'il y ait des inconvénients, nul ne le nie. Le moindre serait le coût de l'entreprise. La participation de centaines de mille hommes, surtout entourée de l'auréole qu'on lui tresse, supposerait dans la liquidation une rétribution adéquate. La chercher en Europe serait une innovation d'une telle portée qu'on ose à peine la concevoir. En Asie? Ce serait remettre sur le tapis tout l'équilibre de l'Extrême-Orient.

Le silence de la presse anglaise nous dit assez ce qu'on en pense à Londres. L'opinion américaine, si sensible sur l'avenir du Pacifique, est un facteur beaucoup plus considérable encore.

Quels avantages met-on en balance avec ces risques? Certes, nul ne conteste la puissance militaire du Japon. Les troupes qu'il pourrait mettre en ligne sont les égales des meilleures. La puissance du concours japonais est certaine. Mais ce n'est pas elle qui est en question. Ce qu'il s'agit de savoir, ce n'est pas ce que vaut ce concours, mais bien s'il présente une telle urgence que les alliés soient amenés à passer sur les inconvénients de la combinaison.

Quant aux Comités provinciaux qui siègent aux chefs-lieux des provinces ils sont chargés de la répartition des denrées alimentaires et des secours suivant les besoins.

Le Comité National vend les denrées alimentaires qu'il achète, qu'il reçoit à titre de don, ou qui lui parviennent avec charge tout simplement d'en payer le transport. A cela quoi de plus naturel? Ceux qui, grâce à leur situation de fortune pourraient éventuellement payer ces denrées ne sauraient se les procurer si le Comité par de multiples combinaisons ne les faisait entrer dans le pays. Le Comité jouit d'immunités qu'un particulier ne pourrait obtenir.

Pour acquérir ces stocks de denrées alimentaires il faut d'énormes ressources. Celles-ci seraient bien vite épuisées si quotidiennement on distribuait la farine, le riz, le sel, etc.

Les ressources recueillies par la vente alimentairement le fonds secours et permettent à celui-ci de distribuer du pain gratuitement à ceux qui sont dans l'indigence.

Il serait malaisé de critiquer semblable organisation toute de mérite.

Et que l'on ne se méprenne point sur l'important rôle que joue la trésorerie dans un tel organisme, car, enfin, pour nourrir la population pauvre, encore faut-il pouvoir dispo-

Pour les Russes, la question ne se pose même pas. S'il est évident que certains concours techniques nippons ont pu leur être fort utiles ce ne sont pas les gros bataillons qui leur manquent. Il saute aux yeux que leur faiblesse serait plutôt l'exagération d'effectifs auxquels ne sont pas proportionnés les moyens de ravitaillement.

Reste le théâtre occidental. Y manque-t-on d'hommes? La lenteur des opérations est-elle déterminée par cette disette? Nullement. Les dépôts regorgent de soldats. La tactique suivie n'est inspirée par aucune considération de nombre ou de valeur. Elle s'est imposée comme celle donnant les meilleurs résultats au moindre prix. Quelques centaines de mille soldats en plus ou en moins ne changeraient pas le caractère de la guerre.

LES QUOTIDIENNES

Ils reviendront tous Millionnaires

On va distribuer aux fugitifs belges, disent les rares réfugiés rentrés d'Angleterre, les sommes votées par les diverses associations neutres à cet effet.

S'il ne s'agissait que de distribuer cet argent, qui, si nous en croyons les communiqués de journaux, sont considérables — l'Italie seule aurait envoyé presque un million de lire — à des indigents, nous n'aurions rien à dire; mais, il paraît que tous les réfugiés, indigents et autres, auront droit à une quote part de la manne céleste récoltée chez les neutres; il suffit de se faire inscrire comme réfugié belge dans un bureau « ad hoc » institué, de montrer son extrait de naissance, son livret de mariage, une convocation de la garde-civique, et l'on passe à la caisse.

Nous avons sous les yeux une lettre d'un réfugié belge, notable commerçant du centre de la ville, plus exactement des environs de l'église Saint-Nicolas.

Cette lettre est adressée à son gérant, car son commerce n'a pas été interrompu par la guerre et reste très florissant.

Voici ce qu'il écrit :

« Nous étions arrivés à Londres après trois semaines passées à Dael, où nous avons été fort bien reçus par M. X..., qui habite sur la digue une ravissante villa. Tout le monde nous entourait de petits soins; nous n'avons eu à payer que nos journaux; dans les bars même on ne voulait pas de notre argent.

« M. X... ayant dû quitter Deal avec sa famille, nous sommes partis pour Londres.

« Nous sommes descendus au... (ici le nom d'un hôtel de premier ordre, très connu), ma femme et l'ami Y... que nous avions rencontré à Deal.

« Le premier soir nous soupions en musique dans le hall; des Messieurs en habit noir allaient de table en table, s'informant des Belges.

« L'un d'eux s'approcha de nous : J'habite à deux cents kilomètres d'ici, nous dit-il, je vous enlève, vous resterez chez moi tant que vous voudrez; je n'ai place que pour deux personnes, mais M. X... logera chez un de mes amis.

« Une demi-heure après nous roulions en automobile vers X...

« Depuis un mois, nous sommes donc au château de... Dimanche dernier, nous avons pêché dans la glace; on est très gentil pour nous; ma femme leur a montré comment on fait des carbonades à la flamande.

« Enfin, nous sommes comme des coqs en pâte, nous ne buvons que du champagne pour ainsi dire.

« Tâchez de nous faire parvenir une lettre; soignez bien notre « boîte », que nous ayons une bonne surprise quand nous pourrions revenir. »

Je connais un négociant riche qui est installé avec sa famille chez un cousin de la famille royale, son magasin fonctionne à Bruxelles.

Je connais un échevin d'une de nos grandes villes qui est dans le même cas, sauf qu'il gîte chez un lord des plus huppés.

Enfin, les exemples de ce genre pourraient se rencontrer par milliers.

Ces gens-là auront-ils la délicatesse de ne pas aller toucher les quelques centaines de francs que réserve à chaque réfugié belge la libéralité des neutres?

Je ne le pense pas.

M. S.

ser de sommes énormes permettant l'acquisition des denrées alimentaires.

Quelques chiffres intéressants à ce sujet : Pour les besoins de l'alimentation en farine, il est indispensable d'importer en Belgique pour plus de 20,000,000 francs de froment par mois. En y ajoutant les pois et les haricots destinés aux soupes à distribuer aux indigents le montant total minimum de produits à acheter à l'étranger s'élève à 30,000,000 fr. par mois.

Toutes ces denrées provenant de pays d'outremer et plus spécialement d'Amérique, il faut pour assurer spécialement le ravitaillement de la Belgique au moins deux mois de vivres en magasin ou en cours de route, ce qui exige un fonds de roulement de plus de 50,000,000 de francs.

Le Comité National ne se borne point à venir en aide aux malheureux, il subsidie aussi les localités les plus éprouvées et c'est ainsi que la ville de Louvain, à fin novembre, recevait 25,000 francs; les cantons de Vilvorde et Wolvenhem 5,000 francs; Termonde 5,000 francs; les réfugiés de Termonde à Bruxelles 2,000 francs; Namur, pour les localités les plus éprouvées 75,000 francs; de même le Luxembourg 70,000 francs; le Hainaut 50,000 francs; Liège 50,000 francs; le Limbourg 50,000 francs; la Flandre Occidentale 50,000 francs; Anvers 50,000 francs.

(A suivre.)

Comité National

DE

Secours et d'Alimentation

Le télégramme est confirmé par lettre à laquelle est joint un duplicata des connaissances au des lettres de voiture dont l'original est confié au batelier ou au voiturier.

Cette lettre est adressée aux délégués américains de la province à laquelle est destiné l'envoi.

Le Comité de Rotterdam envoie aussi rapidement que possible au bureau de Bruxelles l'état des dépenses faites par son agence, afin de permettre au Comité National de fixer le prix des denrées.

Commission for Relief in Belgium, à Bruxelles.

Sa mission consiste dans la direction et la surveillance des expéditions.

Il vérifie si les marchandises ainsi amenées dans le pays sont exclusivement réservées à la population civile, veille à ce que les autorités allemandes observent strictement les engagements pris par elles vis-à-vis des gouvernements Espagnol et Américain.

Chronique Locale

Réunies naguère pour se prononcer sur certaines questions dont l'importance n'était pourtant pas égale pour toutes, tel l'entretien des horloges pneumatiques par exemple, les sections du Conseil communal d'Anderlecht ont pris certaines résolutions intéressantes.

C'est ainsi que la commune interviendra dans la constitution de la société destinée à assurer les facilités de ravitaillement dans les provinces, du moins en principe.

D'autre part — et le geste est très digne — un projet de création, au cimetière communal d'une réserve destinée à l'inhumation des enfants d'Anderlecht, tombés au champ d'honneur, a été adopté à l'unanimité sans opposition aucune, tous les partis s'étant rencontrés dans une même pensée généreuse.

Puis, les édiles accordèrent le patronage de l'autorité communale à la Bourse du Travail, créée au Comité de Secours. Toutefois, une fois la paix signée, l'institution dont il s'agit ne sera pas maintenue.

Enfin, et c'est ici que ceux qui sont réfugiés à Londres, d'où ils nous traitent pis que des délinquants de droit criminel, pourront encore exercer leurs talents, le Conseil communal a abordé la question d'une taxe sur les absents, sans prendre de résolution définitive cependant.

Quant à une retenue provisoire sur les traitements des fonctionnaires communaux, opération très future, espérons-le, et dont il a été parlé, je me demande si c'est bien le moment.

Je crois intéressant de signaler à ceux de nos lecteurs qui auraient à soumettre certaines questions à l'échevin des finances de la ville de Bruxelles, que c'est M. Maes qui continue le service par interim, M. Hallet n'étant pas encore remis des suites de l'opération d'appendicite qu'il dut subir.

L'état de santé de l'échevin des finances est excellent, toutefois, et on prévoit que d'ici peu de temps sa guérison sera complète.

Selon ce que nous en avons dit précédemment, c'est la Société Générale de Belgique qui émettra les nouveaux billets de banque, mais la Banque Nationale de Belgique, ramenée au rang de banque privée par décision du gouvernement allemand, prêtera son concours pour ces émissions futures.

Elle possède, en effet, un personnel rompu à ces services.

E. F.

La Vie Industrielle en Province

Si on peut s'en rapporter à cette boutade : quand le midi bouge, tout bouge, il y a des chances pour que le mouvement industriel du pays tout entier reprenne allure et vigueur avant qu'il soit longtemps.

Des renseignements précis qui nous parviennent ce matin nous permettent de fournir des indications très précises relativement à la situation dans le Centre.

On travaille tous les jours à la Société Charbonnière de La Louvière, tandis que les ouvriers à la veine descendent cinq jours par semaine à la houillère de Bois-du-Luc.

Strépy-Bracquegnies est moins bien partagé. Ici on ne travaille que quatre jours sur six.

Les directeurs de ces charbonnages se sont entendus pour fournir le plus rapidement possible les qualités de combustible domestique les plus demandées.

Nous n'avions donc pas tout à fait tort de dire récemment, en parlant des envois chez nous de charbons allemands, que les houillères du pays ne tarderaient pas à compléter les commandes.

Les ateliers de construction ne restent pas, eux non plus, inactifs.

Au Thiriau, on vient de parachever la construction d'une nouvelle machine d'extraction, commandée depuis un certain temps par les charbonnages de Ressaix.

Remarquons que les matières premières n'arrivent que difficilement à pied d'œuvre, et que l'exportation ne se fait que péniblement.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que 75 p. c. au moins des ouvriers de la région travaillent quelques jours par semaine.

E. F.

Feuilleton du Messenger de Bruxelles 55

Journal des Goncourt
1870-71

On se demande si Trochu n'est pas un fou. A ce propos, quelqu'un dit avoir eu communication d'une affiche imprimée, mais non affichée, destinée à la mobile, où l'édit Trochu parle de Dieu et de la Vierge, comme en parlerait un mystique.

Dans un coin, un autre de nous fait remarquer que ce qu'il y a surtout de criminel chez deux hommes, comme Trochu et comme Fayre, c'est d'avoir été dans l'intimité des désespérés, dès le principe, et cependant d'avoir, par leur discours, leurs proclamations, donné à la multitude la croyance, la certitude d'une délivrance, certitude qu'ils lui ont laissée jusqu'au dernier moment, « et il y a là, reprend du Mesnil, un danger : c'est qu'on ne sait pas, la capitulation signée, si elle ne sera pas rejetée par la portion virile de Paris ? »

Renan et Nefftzer font des signes de dénégation.

Comment est mort Charles Péguy

Un témoin de la mort du bel écrivain que fut Péguy, donne les détails suivants au sujet de ses derniers moments :

Sous une chaleur torride, le bataillon faisait une courte halte dans le coquet village de Nantouillet. Assis sur une pierre, comme nous blanc de poussière, couvert de sueur, la barbe broussailleuse, les yeux pétillant derrière ses lorgnons, je vois encore notre cher lieutenant, le brave Charles Péguy, l'écrivain, le poète, que tous nous aimions comme un ami, qui en Lorraine comme pendant la retraite, insensible à la fatigue, brave sous la mitraille, allait de l'un à l'autre, encourageant par la parole et l'action, courant de la tête à la queue de notre compagnie (la 19^e) mangeant comme nous un jour sur trois, sans une plainte, toujours jeune malgré son âge, sachant le parler qui convenait aux Parisiens que nous étions pour la plupart, relevant d'un mot bref tantôt mordant, tantôt ironique ou gouailleur les courages défaillants, toujours vaillant, préchant d'exemple; je vois encore notre cher lieutenant, nous disant, à l'heure où beaucoup désespéraient, sa conviction absolue, tout en relisant avidement une lettre des siens tandis qu'une larme de plaisir mouillait ses yeux.

Une heure après (il était midi) nous arrivions près du petit village de Villery, à gauche de Meaux, où le bataillon devait cantonner. L'accueil que nous y reçûmes ne fut pas celui que nous attendions; les Allemands qui occupaient la crête du village nous accueillirent par une canonnade terrible qui jeta un moment de désarroi dans nos rangs. Bravement, sous les shrapnells et les percutants, nos 75 se mirent en batterie et s'ils furent passablement éprouvés au début de l'action, quatre heures après nos canonniers avaient imposé un silence complet aux batteries allemandes.

Pendant ce temps, le bataillon prenait sa formation de combat et la compagnie se déployait en ligne de sections par 4, la section Péguy tenant la droite.

Abrités derrière un repli de terrain évacué par les allemands, nous attendions, sous les obus mal repérés de l'ennemi, le moment de partir à l'assaut de ses retranchements, assaut déjà tenté vainement par les tabors marocains. L'ordre vint enfin, et, joyeux, nous partîmes en avant, déployés en tirailleurs. Il était 5 heures, l'artillerie allemande s'était tue; mais, en arrivant sur la crête, une terrible grêle de balles nous accueillit; nous bondissons dans les avoines emmêlées, où beaucoup tombent; la course est pénible. Un bond encore, et nous voilà abrités derrière le talus d'une route, haletants et soufflants. Les balles sifflent à ras de nos têtes; nous tirillons à 500 mètres sur les Allemands bien retranchés et presque invisibles dans leurs uniformes couleur terre. La voix jeune et claironnante du lieutenant Péguy commande le feu; il est derrière nous, debout, brave, courageux sous l'averse de mitraille qui siffle, cadencée par le tap-tap infernal des mitrailleuses.

Cette terrible course dans les avoines nous a mis à bout de souffle, la sueur nous inonde et notre brave lieutenant est logé à notre enseigne. Un court instant de répit, puis sa voix nous claironne : « En avant ! »

Ah ! cette fois, c'est fini de rire. Escaladant le talus et rasant le sol, courbés en deux, pour offrir moins de prise aux balles, nous courons à l'assaut. La terrible moisson continue, effrayante; la chanson de mort bourdonne autour de nous. 200 mètres sont ainsi faits; mais aller plus loin pour l'instant, c'est une folie, un massacre général, nous n'arriverons pas ! Le capitaine Guérin et l'autre lieutenant, M. de la Cornillière, sont tués raides. « Couchez-vous, hurle Péguy, et feu à volonté ! » mais lui-même reste debout, la lorgnette à la main, dirigeant notre tir, héroïque dans l'enfer.

Nous tirons comme des enragés, noirs de poudre, le fusil nous brûlant les doigts. A chaque instant, ce sont des cris, des plaintes, des râles significatifs; des amis chers sont tués à mes côtés. Combien sont morts ? On ne compte plus.

Péguy est toujours debout, malgré nos cris de : « Couchez-vous ! » glorieux fou dans sa bravoure. La plupart d'entre nous sont plus de sac, perdu lors de la retraite, et le sac, à ce moment, est un précieux abri. Et la voix du lieutenant crie toujours : « Tirez ! Tirez ! Nom de Dieu ! » D'aucun se plaignent : « Nous n'avons pas de sac, mon lieutenant; nous allons tous y passer ! » « Ça ne fait rien ! crie Péguy dans la tempête qui siffle. Moi non plus je n'en ai pas, voyez, tirez toujours ! » Et il se dresse comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière fracasse la tête de ce héros, brise ce front généreux et noble. Il est tombé sans un cri, ayant eu, dans le recul de l'ennemi, l'ultime vision de la victoire proche; et quand, 100 mètres plus loin, je jette derrière moi un rapide coup d'œil alarmé, j'aperçois là-bas comme une tache noire au milieu de tant d'autres, étendu sans vie, sur la terre chaude et poussiéreuse, le corps de ce brave, de notre cher lieutenant.

Les personnes dont le nom est publié en 4^e page, ont le plus grand intérêt à se présenter à nos bureaux ou à nous écrire. Nous avons des nouvelles de leur famille ou de leurs amis.

« Prenez garde, continue du Mesnil, on ne vous parle plus de l'élément révolutionnaire, on vous parle de l'élément énergique bourgeois, de la partie des compagnies de marches qui s'est battue, et veut se battre, et ne peut accepter comme ça, tout à coup, cette livraison de ses fusils et de ses canons.

Deux fois on a annoncé le dîner, mais personne n'a entendu.

On se met enfin à table.

Chacun tire son morceau de pain.

— Au fait, dit je ne sais plus qui, vous savez comment Bauer a baptisé Trochu : « un Ollivier à cheval ! »

La soupe est mangée. Ici Berthelot donne l'explication vraie de nos revers : « Non, ce n'est pas tant la supériorité de l'artillerie, c'est cela seulement que je vais vous dire. Oui, le voici, c'est quand un chef d'état-major prussien a l'ordre de faire avancer un corps d'armée sur un tel point, pour une telle heure : il prend ses cartes, étudie le pays, le terrain, suppute le temps que chaque corps mettra à faire certaine partie du chemin. S'il voit une pente, il prend son... (un instrument dont j'ai oublié le nom) et il se rend compte du retard. Enfin, avant de se coucher, il a trouvé les dix routes par lesquelles déboucheront, à l'heure voulue, les troupes. Notre officier d'état-major, à nous, ne fait rien de cela, il va le

Sennah Rubber Co

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

La troisième assemblée générale ordinaire de la Sennah Rubber Co., Ltd., a été tenue jeudi, sous la présidence de M. Everard Feilding, président de la compagnie.

Le secrétaire ayant donné lecture de la note ouvrant l'assemblée et du rapport des auditeurs, le président prit la parole en ces termes :

Je propose comme d'habitude de prendre le rapport et les comptes comme ils viennent d'être lus, et d'adopter le précédent posé par M. Copeman dans son discours de 1912, et repris par moi-même l'an dernier en considérant dans le même ordre les faits saillants dans les comptes et en comparant ainsi les résultats de cette année avec ceux des années précédentes.

Je vous demanderai de regarder le compte profits et pertes, où vous verrez que la vente de notre caoutchouc après déduction du fret et des frais de vente a produit liv. st. 2,284.13, contre liv. st. 56,377 environ pour 1913, et liv. st. 24,632 pour les 17 mois finissant le 30 juin 1912. La moyenne des gros prix de caoutchouc pour les périodes correspondantes a été de 25. 2/9 d., pour l'année écoulée, 35. 2/11 d. pour 1913, et 45. 7/11 d. pour 1912, de sorte que vous verrez que l'augmentation de notre production a largement compensé la chute progressive dans les prix. Les charges f.o.b., y compris la dépréciation, qui en 1912 étaient de 35. 03/4 d. par lb., sont tombées en 1913 à 15. 8/6 d., et je suis heureux de pouvoir ajouter que l'espoir d'une réduction encore plus grande a été si pleinement réalisé que cette année-ci elles ne s'élèvent qu'à 15. 0/7 d. Les frais « all in » (sans l'impôt-tax) pour 1912 étaient de 35. 9 1/2 d., pour 1913 25. 0/7 d. et pour 1914 15. 3/4 d., soit une réduction d'environ 9.24 d.

Au courant de l'année nous avons décidé de modifier notre système de répartition des frais généraux de la soi-disant base de « dollar par dollar » ou « labour », dont j'ai chanté les louanges dans mon dernier discours, en la base « d'acréage », qui, étant celle sur laquelle les comptes de sociétés caoutchoutières sont fondés le plus habituellement, a été estimée par nous comme pouvant être adoptée de façon à pouvoir mieux comparer nos résultats avec ceux d'autres sociétés. Je ne doute pas qu'avec une augmentation rapide dans la production nos frais inhérents à celle-ci ne diminuent également.

Le revenu net par lb. (sans l'impôt-tax) pour 1912 était de 9 1/2 d., pour 1913 15. 1/11 d. et pour 1914 11. 5/11 d., et ceci est le premier chiffre qui accuse une diminution en comparaison de l'année dernière.

Le coût de la cueillette pour les trois années 1912, 1913 et 1914 était de 11 d., 4.85 d., et 3.16 d., et le coût d'entretien des plantations, sans comprendre la proportion des dépenses générales, était de 11 s. 5 d., 8.25 d., et 5.78 d. respectivement.

L'estimation que j'ai indiquée l'année dernière, c'est à dire 700,000 lb., ne fut pas entièrement atteinte, la production actuelle n'étant que de 602,845 lb., mais ce n'était pas mal quand on considère la difficulté d'estimer de très près sur un terrain dont la culture est rapide. Pour l'année courante on nous dit que le chiffre devrait être aux environs de 1,100,000 lb. De ceci nous avons récolté pendant les cinq mois depuis le début de l'année 379,607 lb.

J'en viens à la question financière qui par suite des circonstances spéciales de cette société n'est pas très claire. Notre profit pour l'année est de 34,971.14 liv. st. 2 d., en comparaison avec 21,706 liv. st. 0 s. 8 d. pour 1913 et 4583 liv. st. 18 s. 8 d. pour 1912. Avec le report de l'année dernière nous avons une somme totale de 45,542 liv. st. 14 s. 10 d. au crédit des profits et pertes, toutes les dépenses préliminaires et la commission d'assurance étant décomptées. En temps normal nous aurions, sans aucun doute, été capables d'émettre les 47,500 liv. st. qui restent du capital autorisé en vue de payer un dividende respectable. Mais comme vous aurez lu dans le rapport qu'une grande partie de notre avoir liquide, qui était entre les mains de nos agents anversois et dans une banque d'Anvers, est temporairement immobilisée par le moratorium belge, de sorte que nous sommes forcés de retenir toutes nos ressources pour alimenter financièrement l'exploitation. Heureusement la situation financière de l'exploitation est indépendante, je veux dire, que les entrées des ventes sont plus grandes que les sorties du compte capital et revenus ensemble, et sous condition que la politique du gouvernement de défendre la réexportation du caoutchouc vers les pays neutres ne détruise pas le marché; avec l'augmentation de la production et grâce à certaines facilités que nous avons pu obtenir ici, nous pouvons conduire notre exploitation avec les soins nécessaires pour les extensions occasionnées par l'augmentation de production. Mais vous comprendrez que le paiement d'un dividende en ces circonstances est hors de question. Au cas où la situation s'éclaircit, et que nous parvenons à avoir le caoutchouc des deux vapeurs allemands, dont mentions dans le rapport (et je sais que d'autres sociétés ont pu l'avoir), et enfin si le marché devient favorable pour émettre le reste de nos actions, nous pouvons considérer la question d'un dividende intermédiaire. Je ne puis être plus précis pour le moment.

Messieurs, je regrette que nous nos collègues belges ne soient pas ici, mais il y en a au moins un, et par son intermédiaire, j'exprime aux autres, en notre nom, à tous notre profonde sympathie pour les malheurs qui ont accablé leur pays, notre admiration

soir à ses plaisirs, et le lendemain, en arrivant sur le terrain, demande si ses troupes sont arrivées, et où est l'endroit à attaquer. Depuis le commencement de la campagne, et je le répète, c'est la cause de nos revers, depuis Wissembourg jusqu'à Montretout, nous n'avons jamais pu masser des troupes sur un point choisi, dans un temps donné.

On apporte une selle de mouton.

— Oh ! dit Hérard, on nous servira le bœuf à notre prochain dîner !

En effet, c'est une très belle selle de chien. — Du chien, vous dites que c'est du chien, s'écrie Saint-Victor, de la voix pleurarde d'un enfant en colère, n'est-ce pas, garçon, que ce n'est pas du chien ?

— Mais c'est la troisième fois que vous en mangez, du chien, ici !

— Non, ce n'est pas vrai... M. Brébant est un honnête homme, il vous préviendrait... mais le chien est une viande impure, — fait-il avec une horreur comique; — du cheval, oui, mais pas du chien.

— Chien ou mouton, bredouille Nefftzer, la bouche pleine, je n'ai jamais mangé un si bon rôti... mais si Brébant vous donnait du rat... moi je connais ça... C'est très bon... le goût en est comme un mélange de porc et de perdreau !

Pendant cette dissertation, Renan qui pa-

tion pour la façon héroïque dont ils ont été portés, notre espoir certain qu'avec l'aide de nos Alliés nous puissions traverser ces temps difficiles pour redresser les torts cruels qu'ils ont soufferts vers un avenir plus heureux (longs applaudissements).

Je propose d'adopter le rapport et les comptes.

M. Frédéric Mans appuya la résolution. Les directeurs MM. Everard Feilding et Willie Feilding, démissionnaires, sont réélus et MM. Hugh Limebeer et Cie, ont été renommés auditeurs.

Renseignements

Mlle Julienne VANDENHOUTTE recherche ses parents, de Warcoing (Hainaut), pour communication importante. Ecrire J.V. 80, bureau du journal.

Mme HEMBERG, de Bruxelles, voudrait avoir des renseignements sur la famille DRECO, d'Herseaux (Ballon).

On demande des nouvelles sur Victor PIROTTE, de Liège, maréchal des logis, artillerie montée, et de son frère Fernand PIROTTE, volontaire 1^{er} carabiniers. Répondre bur. du journal, initiales L. P.

On demande des nouvelles de la famille IMMERS, de Malines. Ecrire bureau du journal C. D. 7

On dem. des nouvelles de la famille SCHEERS, de Malines. Ecrire bureau du journal C. D. 7

On demande des nouvelles de VANMAELE Gustave, caporal, 7^e de ligne, 6/2 forteresse, Brasschaat.

On demande des nouvelles de la famille DOBBELAERE-BECKE, de Courtrai. Réponse M. I., 55, bureau du journal.

On recherche M^r Cyrille SCHMIDT, d'Ypres. Réponse M. I., 55, bureau du journal.

Assemblées

SOCIETE ANONYME DES
TOLERIES DE KONSTATINOWKA
AVIS

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 14 janvier 1915, à la Brasserie Flammant, rue Auguste Orts, 24, à Bruxelles, à 3 heures de relevé (heure belge).

ORDRE DU JOUR

1. Rapport du Conseil d'administration et du collège des commissaires sur l'exercice 1913-1914;
2. Examen et approbation du bilan et du compte de profits et pertes, exercice 1913-1914;
3. Décharge à donner à MM. les administrateurs et commissaires;
4. Elections statutaires.

Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, MM. les actionnaires devront remplir les formalités prévues par l'article 31 des statuts.

Les dépôts de titres devront être effectués au moins sept jours avant la date de l'assemblée générale, dans les établissements ci-après nommés :

EN RUSSIE :

Au siège de nos usines, à Konstantinowka, et à la Banque de l'Azoff-Don, à Taganrog.

EN FRANCE :

A la Banque du Nord et du Pas-de-Calais, Verley Delcroix et Co, Lille, et dans ses succursales.

EN BELGIQUE :

Au siège social, 20, rue Neuve, à Bruxelles;

Au Crédit Général Liégeois à Liège, à Bruxelles et à Charleroi;

Au Crédit Anversois, à Anvers;

A la Banque Générale du Centre, à La Louvière.

Le Conseil d'administration.

VILLE DE BRUXELLES

Par ministère d'huissier, il sera procédé le **lundi 11 janvier 1915**, à 1 h. 1/2, en la **Salle de Vente Galerie Moderne**, rue des Petits-Carmes, 41, à la vente publique d'un

LUXUEUX MOBILIER

Très bon piano Desmet, objets d'art, salle de bains, tableaux ayant garni un hôtel avenue de Tervueren, ainsi qu'une grande partie de beaux meubles et objets divers appartenant à des tiers.

Exposition publique : samedi 9 janvier, de 2 à 5 heures, et dimanche 10 janvier, de 10 à 5 heures.

Au comptant, 10 p. c. pour frais.

Pour renseignements et catalogues, s'adresser au local de la vente.

raissait préoccupé, soucieux, pâlit, verdit, jette sa cotisation sur la table et disparaît.

— « Vous connaissez Vinoy, dit quelqu'un à du Mesnil : Quel est l'homme, et qu'est-ce qu'il va faire ? »

— « Vinoy, répond du Mesnil, c'est un madré, je crois qu'il ne va rien faire... qu'il va faire le gendarme. »

Là-dessus une sortie de Nefftzer contre le journalisme et les journalistes. Il est devenu complètement apoplectique, et sa parole tudesque, comme étranglée d'enragement, par moments, aboie contre l'ineptie, l'ignorance, les bourdes de ses confrères, qu'il accuse d'avoir fait la guerre, et qu'il accuse de l'avoir rendue si fatale.

Ici Hébrard réclame le silence, et tirant de sa poche un papier : « Ecoutez, messieurs, ceci est une lettre du mari d'une femme connue, demandant la croix, lettre dans laquelle il invoque comme titre, son courage, oui, messieurs, « son coucage et des malheurs domestiques qui appartiennent à l'histoire. »

Un rire homérique accueille la lecture de cette supplique bouffonne.

(A suivre.)

Huitième liste

Les personnes dont le nom est publié ci-dessous, ont le plus grand intérêt à se présenter à nos bureaux ou à nous écrire. Nous avons des nouvelles de leur famille ou de leurs amis.

768. — Mme DE WAELE, de Courtrai.
 769. — Fam. DEJARDIN-MONNIER, de Péruw.
 770. — Mlle M.-J. DELIN et Mme BROUWERS, de Louvain.
 771. — Fam. CORDE, de St-Amand-lez-Puurs.
 772. — Fam. DAL, de Braine-le-Comte.
 773. — M. et Mme DEBROE, d'Ostende.
 774. — Fam. MISSAL-HASTIERE, de Bruxelles.
 775. — Fam. JOHN STORM, de Bruxelles.
 776. — Mmes Em. et Alb. FETICK, de Montigny.
 777. — Fam. Alex. GILOT, de Jemeppe-sur-Meuse.
 778. — Fam. LEVILLAIN et MASSIN, de Malines.
 779. — Fam. CARPENTIER et FERAILLE.
 780. — Fam. FRERE, de Saint-Martin.
 781. — Fam. SERVAIS, de Saint-Martin.
 782. — Fam. BELLOT, de Saint-Martin.
 783. — Fam. CRISPIN, de Saint-Martin.
 784. — Fam. Aug. VAN GELDER, entrepreneur.
 785. — Fam. HANTENS, d'Anvers.
 786. — Fam. TAVERNE, de Frain.
 787. — Fam. VAN STUMVINKEL, de Bruges, et BRULENS SONTES, de MUYSEN.
 788. — Fam. LAMOTTE, de Le Cateau.
 789. — Fam. COVILLERS DE FLERS, Lille.
 790. — M. M. DEPENDT-RUYSEN, de Thourout.
 791. — Urbain BOSSUYT, de Thourout.
 792. — Fam. ADAMS, de Hérent.
 793. — Fam. BACKX, de Melle.
 794. — Fam. VAN DEN BRUWAENE, de Brux.
 795. — Fam. WERY, de Charleroi.
 796. — M. MOORT, de Liège.
 797. — Fam. CLAUDOT, de Geronville-Virton.
 798. — Fam. HILDEWEIRT, de Meirelbeke.
 799. — Fam. LAMBERT, de Virton-Latour.
 800. — Mlle BAIE.
 801. — Fam. OBRAMOVA.
 802. — M. E. et Mlle Marg. PILGER, de Brux.
 803. — M. KEUSERS Louis, d'Anvers.
 804. — Fam. LANSWEERT, d'Ostende.
 805. — Fam. DELESTRAY, de GHY.
 806. — Fam. BRANCART, d'Ecaussines.
 807. — Fam. Capouille, de Dour.
 808. — Fam. DANLOIS, de Marchienne-au-Pont.
 809. — Fam. BOGAERT, de Lokeren.
 810. — Fam. BRUYNINCKX, d'Anvers.
 811. — Fam. DEBAERDEMACKER, de Liezel.
 812. — Fam. DEBRAECKELAER, de Bodeghem.
 813. — Fam. DECOCK, de Haine-St-Paul.
 814. — Fam. DERYCK, de Temcke.
 815. — Fam. DORVAL, de Bruxelles.
 816. — Fam. DE CEUTER, de Borgerhout.
 817. — Fam. DULVIS, de Frasnies.
 818. — Fam. GILBERT, de Châtelet.
 819. — Fam. GOFFART, de Lierre.
 820. — Fam. LABBE, de Coq-sur-Mer.
 821. — Fam. MEULEMEETER, de Charleroi.
 822. — Fam. NEVENS, de Tongres.
 823. — Fam. VAN BECK, d'Anvers.
 824. — Fam. VAN BUGGENHOUT, de Kerkschen.
 825. — Fam. VAN DER STRAPPEN, de Vilvorde.
 826. — Fam. VAN DYCK, d'Anvers.
 827. — Fam. VERHEYEN, d'Anvers.
 828. — Fam. BEGARD, de Ruysbroeck.
 829. — Fam. BUYLAERE, de Lens.
 830. — Fam. CRESPOUX, de Cuesmes.
 831. — Fam. DARGENT, de Laeken.
 832. — Fam. DE WACHTER, de Niel.
 833. — Fam. DUQUESNE, de Petit-Rœux.
 834. — Fam. DE NIETS, de Hulegem.
 835. — Fam. DE TROCH, de Erembodegem.
 836. — Fam. LAUBIN, de Sirault.
 837. — Fam. PLATTEBORSE, de Saint-Gilles.
 838. — Fam. RAEMYACKERS, de Neerlanden.
 839. — Fam. DEPASSE, de Gosselies.
 840. — Fam. DEMEERSMAN.
 841. — Fam. DETHIER, de Genappe.
 842. — Fam. VERMOESSON, de Sempst.
 843. — Fam. OMTELET, de Willese.
 844. — Fam. SAUVEUR, de Charleroi.
 845. — Fam. ROBERT, de Saint-Gilles (Brux.).
 846. — Fam. BIEFNOT, de Jemappes.
 847. — Fam. DEBEIGH, de Hémixem.
 848. — Fam. DEGREEF, de Bruxelles.
 849. — Fam. DELEPELEURE, de Châtelineau.
 850. — Fam. DELFOSSE, de Farcennes.
 851. — Fam. DENS, de Mockhoven.
 852. — Fam. Joseph LEGRAND, de Bruxelles.
 853. — Fam. MAGNERY, de Chénée.
 854. — Fam. POLLARIS, de Waterloo.
 855. — Fam. SCHEIRE, de Calcken.
 856. — Fam. SEINGS, de Hérent.
 857. — Fam. VAN BELLE, de Eddegem.
 858. — Fam. VAN DORPE, de Moorsele.
 859. — Fam. VANDENBROUCKE, de Ledeghem.
 860. — Fam. ANDRY, de Liège.
 861. — Fam. BOGAERDS, d'Anvers.
 862. — Fam. CLAEYS, de Knesselaere.
 863. — Fam. CHARLIER, de Marcinelle.
 864. — Fam. DERTOGHE, de Mouseron.
 865. — Fam. DERUYSSCHER, de Esschen.
 866. — Fam. DE GREEF, de Schaerbeek.
 867. — Fam. DIERIEKX, de Snaeskerke.
 868. — Fam. DE CLEIR, de Berchem-Anvers.
 869. — Fam. HORREMAN, d'Anvers.
 870. — Fam. HUYGHEBAERT, de Roulers.
 871. — Fam. THIRY, de Bruxelles.
 872. — Fam. WEREST, de Hémixem.
 873. — Fam. WELVAERT.
 874. — Fam. WYLE, de Buntelaere.
 875. — Fam. DERACHE.
 876. — Fam. DETABLENS.
 877. — Fam. MORAUX.
 878. — Fam. REMY.
 879. — Fam. CHABOTIER, de Cincy.
 880. — Fam. INDEBETOUW, de Tongres.
 881. — Fam. LAURENT, de Dampremy.
 882. — Fam. MAWET, de Embourg.
 883. — Fam. PERIN, de St-Gilles-Bruxelles.
 884. — Fam. PAVET, de Bousu-lez-Mons.
 885. — Fam. STAELENS, de Gand.
 886. — Fam. TAMSIN, de Aszébrouck-lez-Bruges.
 887. — Fam. VANDENBOSCH, de St-Gilles-Brux.
 888. — Fam. VAN PRAET, de Iselet.
 889. — Fam. BUSTIN, de Gemappes-sur-Meuse.
 890. — Fam. CHEN, de Anthelst.
 891. — Fam. DUTILLEUX, de St-Gilles-Bruxelles.
 892. — Fam. DUTRY, de Beaumont.
 893. — Fam. LEMLYN, de Aires.
 894. — Fam. PONCEN, de Bruxelles.
 895. — Fam. SERVAIS, de Granville.
 896. — Fam. SIMONET, de Grand-Leez.

910. — Fam. VAN HAUWERMEIREN, Zele.
 911. — Fam. ZONDAG, de Bernimont.
 912. — Fam. GONTIE, de Grimberghen.
 913. — Fam. ROUSSELET, de Hainaut.
 914. — Fam. DE SCHMIDT, de Bruxelles.
 915. — Fam. SCHEERS, de Werchter.
 916. — Fam. d'Em. ANDRE, du 2^e chass. à pied.
 917. — Fam. d'Alph. BERNARD, du 2^e infanterie.
 918. — Fam. de Fr. BOECK, du 10^e rég. de ligne.
 919. — Fam. de Jean BORMANS, du 13^e de ligne.
 920. — Fam. de Paul DECOCK, du 3^e chass.
 921. — Fam. de MEDARD-DE CLERCQ, du 1^{er} car.

Petites annonces

Dans le but d'être utile à nos compatriotes, nous publierons sous cette rubrique toutes les annonces généralement quelconques : offres et demandes d'emploi, offres et demandes de maisons ou appartements, objets perdus, etc., etc., au tarif suivant :

Demandes d'emploi : gratuites. Ces annonces ne peuvent dépasser 3 lignes.
 Offres d'emploi et autres : 20 centimes la ligne.
 A forfait pour 3 insertions de 3 lignes : Fr. 1.50.

DEMANDES D'EMPLOI

- Jne fille dactylographe, cour. trav. bur. dem. pl. Ecr. bur. journ. M.P. 34.
 M^r mar. au cour. compt. et trav. bur. dés. empl. Ecr. J.B.G. bur. journ.
 Hom. mar. bon. inst. dés. pl. quelq. Ecr. J.W., rue de la Serrure, 19.
 Veuf capable 46 a. dem. emploi bur. ou magas. rép. bur. du journ. M. G.
 Jne fille capab. bon. réf. dés. f. écrit. rép. C. D. 84, bureau du journal.
 Dame Vve prof. piano dés. leçons. r. Essegheem, 145, Jette.
 Dame très éprouvée dont mari et fils s'alla guerre dés. représ. ou cout. chez elle. Rép. D.L. bur. journ.
 Empl. marié, conn. franç. allem. ital., dem. empl. Ecr. E.L.F. bur. journ.
 Dame Vve cherche empl. p^r jne fille, 17 a., r. Philomène, 46, Schaerbeek.
 Empl. compt., bon. réf. dem. place, prêt. mod. Ecr. A.D., 4, r. Jennart.
 Veuf 46 a. apte t. trav. bur. ou aut., dés. occup. M. G. bureau du journ.
 Traduct. dem. trav. dep. 0.25 les 100 mots, r. du Gd-Hospice, 27, 1^{er} étage.
 Je cherche trav. dessin, peinture, à exé. à dom. P.K. 32, r. du Boulet.
 Poëlier, ajust., tôlier, très au cour. dem. occup. Ecr. E.M.S. bur. journ.
 Jne femme dem. place nourrice. Ecrire J. M. bureau du journal.
 Pers. sér. sach. tr. bien coud., dés. pl. fem. de chamb., r. Longue-Vie, 23 Ixelles. (Publ. Carren).
 Dem. sér., parl. angl. bon. vend. sach. tr. bien coud. b. réf. dem. pl., r. Longue-Vie, 23, Ix. (Publ. Carren).
 Garç. de course dem. place, s'adr. r. Bara, 202.

OFFRES D'EMPLOI

- On dem. bons vendeurs de journ. Office Central de Publicité, rue de la Madeleine, 53, Brux.
 Je dés. voy. p^r cons. alim. ou aut. 54, r. des Prairies Bressoux.
 On dem. compt. expér. p^r compt. amér. connaît. à fond franç. et allem. off. détail. B. L. bur. journ.
 Agents encaisseurs s. dem. p. la prov. i^{er} et gar. de 200 fr. ex., b. bénéf. se prés. 26, r. James Watt.

LOCATIONS DIVERSES

- On cherch. petite maison dans envir. imméd. Bruxelles. Ecr. B.B. bur. journ.
 Avis aux réfugiés. A l'ér. à Brux. t^{er} ou part. gde mais. Bd St-Michel, 114.

ENSEIGNEMENT

Institut Dupuich Rentrée de Noël
 Lundi 4 janvier
 187-187, rue Berckendael, 187-187, BRUXELLES
 (Près de l'avenue Brugmann)
 Outre son Enseignement habituel, l'Ecole organise une Section Préparatoire aux Universités, Jury Central, etc.
 Inscr. tous les jours de 9 à 12 h. (Publ. Schilders).

Victoria School, Langues vivantes, 45, rue de Briot, Leçon d'essai grat.

COSMOPOLITAN SCHOOL 21, r. de la Reine à la Monnaie). Anglaise, Française, Espagnole, etc. Conv. gram. gar. en un mois. Cours à par. de 10 fr. p.m. Méth. dir. rap.

- Leçons de droit civil, comm. et fiscal. Prép. p^r les banques et empl. du trésor par profess. expérimenté. Cond. mod. rue Verbulst, 37, Uccle.
 Leçons anglaises ou conversation. E. D., 42, rue du Marché.

Annonces diverses

On dem. camions, omnibus, a. 2 chev. p^r transports, 38, r. d'Accolay.
 Sup. propriété sit. av. Brugmann, à vendre 225,000 fr., grande facilité de paiem. S'adr. rue l'Instruction, 50, Brux.

ACCOUCHEUSE

1^{re} dipl. - 30 ans pratique
 Ex-DIRECT. MATERNITE
 Pension à toute époque
 Consultations. Discretion
 Retards, Traitement : 10 fr.
 Man spricht Deutsch
 44, r. de la Rivière, Nord.

VOIES URINAIRES
Maladies Secrètes
606 SYPHILIS 914

Blennorrhagie
 Goutte militaire; rétrécissements; prostatites; inflammation de la vessie et des reins; urines troubles et brûlantes; pertes blanches.
Impuissance
 2 fr. Consult. t. les jours de 1 à 5 h. Dim. de 8 à 12 h., 19, r. de la Fraternité (donne dans la r. de Brabant, Brux.N.)
 Tous les jours de 11 à 1 h. et de 2 à 5 h. du soir. Dim. de 9 à 1 h. 79, rue Van Artevelde (Brux.-Bourse.)

REQUISITION
 Achat de bons de tous genres et de toutes sommes, payés de suite Pourparlers ou démarques sont inutiles sans présentation de bons authentiques. Interm. s'abs. 2, r. Hirondelles, 3 à 6 h.

HYDROPISE (l'eau)

Gonflement des jambes, du ventre, maux des reins, diabète, soulagement rapide par le

NITRAL vin diurétique

Delacre-Dewolf, ch. de Waterloo. Dryon, r. Hollande. Vanderlinden, r. Fontaines, Brux. Milcamps, La Louvière, et tout pharmacies.

J'achète le cuir, plomb, zinc, fer, fonte et les p^r d'autos. r. Tanneurs, 18.

ACHAT DE BIJOUX

Argentiers, au plus haut prix, 21, r. des Ursulines.

COUPONS d'intérêt et de dividende

ESCOMPTE de tous coupons belges et étrangers

BUREAUX OUVERTS :
 de 10 à 2 heures (heure de l'Eur. Centr.)
 49-51, rue de la Croix-de-Fer, 49-51, Bruxelles

NOS ANNONCES SONT REQUES :
 A BRUXELLES :
 Au bureau du journal, 1, quai du Chantier;
 A l'Office de Publicité, 36, rue Neuve;
 A l'Office Central de Publicité, 53, rue de la Madeleine, 53,
 Et chez nos courtiers.

NEGOCIATIONS RAPIDES

de toutes les affaires financières
 Vente, achats, prêts, créances hypothécaires, etc.
 19, rue de Stassart, 19, Ixelles
 de 10 1/2 à 12 et de 5 à 7 h.

M^{SON} GERBO,

rue du Midi, 92. Voyez l'envers de vos habits et faites les retourner dans nos ateliers. Notre grande spécialité. Stoppage, réparat., teinture, rem. à neuf de tous vêtements.

CHARBON BON-PRIME

Nous avons pu obtenir pour nos lecteurs de l'agglomération, des prix avantageux pour un bon TOUT-VENANT pour foyers domestiques, au prix véritablement réduit de 42 fr. 50 les 1,000 kilos, mis en cave. En sacs, 10 centimes en plus par sac.
 Prix spéciaux pour les longues distances. Le poids peut être vérifié.

BON DE COMMANDE :
 Quantité kil. tout-venant
 spécial à fr. 42.50 les 1000 kilos.
 Nom
 Adresse (bien lisible)

A détacher et à faire parvenir au bureau du journal.

On dem. a. ach. mach. à écrire, chambre à couch. etc., 38, rue d'Accolay.

CAFES
 La maison BRIOTS et DANDOIS, r. Heyvaert, 87, Brux., a. disponible dix mille balles de cafés verts et torréfiés.

CABINET MEDICAL

17, r. des Croisades
 BRUXELLES-NORD

VOIES URINAIRES :
 Maladies secrètes, Reins. Malad. de la peau. Urines troubles.

AVARIE :
 Traitement du D^r Ehrlich. Neurasthénie. Epilepsie. Maladies des femmes. Troubles mensuels.

EPILEPSIE :
 Traitement nouveau. Consult. : 2 fr., tous les jours de 12 à 9 h. excepté mardi, vendredi et dim., de 9 à 1 heure.

Pharmacie, située centre de Bruxelles, à remettre avec facilité de paiement. Sadr. 50, rue de l'Instruction, 50, Brux.

ON DESIRE acheter ROTATIVE d'occasion. Faire offres au Messager de Bruxelles, 1, quai du Chantier, Bruxelles.

MALADIES SECRETES

REINS-VESSIE
 20 ANS DE SUCCES

Les Gouttes de Davidson guérissent rapidement, sans interruption de travail, à tout âge et sous les deux sexes toutes les maladies et inflammations des VOIES URINAIRES, REINS ET VESSIES : écoulements, échauffements, rétrécissements, gonorrhée, prostatite, cystite, albuminurie, pertes blanches, urines troubles, brûlantes, et à filaments, urines fréquentes ou difficiles, pertes seminales, gravelle, leucorrhée, etc. Les Gouttes de Davidson sont les plus efficaces et les plus sûres. Le flacon de 40 capsules : 2 fr. Dépôt : BRUXELLES, Nord, Pharmacie des Croisades, 17, rue des Croisades. CHARLES-ROD, Libraire, 55, rue de la Madeleine; LIÈGE, Gossens, 104, rue de la Cathédrale.

Vin en bout. et 2 fûts à liquider, bas prix. — 99, rue Américaine.

J'achète Lots de Ville, titres et coupons de Rente Belge, de 2 à 4 h. 95, rue de l'Aqueduc, 95

AUX FEMMES

Il faut d'employer un remède, comme le Dr Davidson, 17, rue des Croisades, à Bruxelles. Il vous ouvrira gratis son enveloppe à principes actifs contenant le traitement de la Rente Belge et vous donnera un remède contre l'écoulement et vous dirigera dans tous les cas de suppression des épaves.

RETARD

Il faut employer le Dr Davidson, 17, rue des Croisades, à Bruxelles. Il vous ouvrira gratis son enveloppe à principes actifs contenant le traitement de la Rente Belge et vous donnera un remède contre l'écoulement et vous dirigera dans tous les cas de suppression des épaves.

Par ce froid Prenez un

BOVRIL

POUR VOS Entreprises Générales d'Installations

HOTELS — BUREAUX — MAGASIN

Adressez-vous aux Anciennes Usines EM. GOEYENS

A BRUXELLES 1, RUE DES FABRIQUES, 1

Nombreuses références de tous pays

Plans et devis sur demande.

Ménagerie. — Décoration intérieure. — Ebénisterie. — Argenterie et biseautage de glace. — Vitrages d'églises et d'appartements. — Fabrication de cadres pour glaces et photographies.

Imp. du « Messager de Bruxelles », 1, quai du Chantier, Bruxelles.